

s'inquiètent des retombées des usines de produits chimiques. Ce programme est d'une importance vitale. Pourquoi le gouvernement retranche-t-il 2 millions et demi de dollars de ce programme vital pour les Canadiens, au moment même où il devrait plutôt accentuer la défense de l'environnement que nous avons laissé se dégrader funestement?

Je passe à un autre secteur. Nous venons de jeter un premier coup d'œil au budget des dépenses. J'ai regardé les chiffres pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Cet organisme devrait être le fer de lance pour la construction de logements meilleurs et plus nombreux d'un bout à l'autre du Canada. Or, que vois-je? Je vois une baisse de 124 millions de dollars attribuable à la suppression du Programme canadien d'encouragement à l'accès à la propriété, mais aussi à l'élimination graduelle des programmes d'amélioration de quartier et à des compressions dans les subventions aux services communautaires, les prêts, les investissements et les avances, le régime canadien de construction de logements locatifs, et beaucoup d'autres programmes. En affectant une part de ces fonds à ces programmes, non seulement on aiderait les Canadiens à obtenir le logement dont ils ont besoin, mais on créerait aussi des emplois dans divers secteurs allant du secteur forestier à celui de la fabrication de matériaux de construction. Beaucoup plus d'emplois seraient créés si on accordait davantage de crédits à la Société d'hypothèques et de logement, afin qu'elle fasse construire plus de maisons, selon les besoins.

Avant que mon temps de parole expire, je voudrais parler du ministère des Transports. Le projet de loi C-155 a aboli le tarif statutaire du Nid-de-Corbeau. Nous, du Nouveau parti démocratique, croyons que le tarif du Nid-de-Corbeau devrait être rétabli. En vertu de ce programme, les céréaliers des provinces de l'Ouest perdent environ un milliard de dollars par année. Dans les documents budgétaires, il est prévu une augmentation de 11 millions de dollars pour le transport dans l'Ouest, dans le cadre des initiatives d'expansion industrielle. On relève, entre parenthèses, «Nid-de-Corbeau». Ce n'est pas jouer franc jeu, monsieur le Président, de retirer un milliard de dollars aux agriculteurs de l'Ouest et d'augmenter les subventions au transport dans l'Ouest de 11 millions. Cela ne me paraît pas très juste.

Par la même occasion, examinons la rubrique des pistes d'atterrissement qui relèvent du ministère des Transports, plus particulièrement celles du nord du Québec et du Labrador. Des fonds de l'ordre de 5 millions de dollars seront affectés à cet effet, dans le cadre des projets spéciaux de relance, au ministère des Transports. Cela me paraît également inéquitable. On réduit les crédits affectés au transport ferroviaire dans l'Ouest pour augmenter ceux affectés au transport aérien dans d'autres régions du pays. Je félicite le gouvernement de vouloir améliorer les services de transport dans certaines régions du nord du Canada, mais je ne crois pas qu'il devrait le faire aux dépens du transport dans d'autres secteurs vitaux de notre économie, comme l'agriculture dans les provinces des Prairies.

J'espère que ces prévisions budgétaires ne mettent pas fin au Programme de projets spéciaux de relance et que nous pourrions encore négocier avec le gouvernement. Cependant, les prévisions budgétaires de 1984-1985 ne semblent pas faire état d'une part importante de ces fonds. Les députés n'ont pas eu grand-chose à dire à ce sujet. J'espère que le gouvernement va consulter les députés de l'opposition, car nous connaissons nos

#### Budget principal des dépenses

circonscriptions beaucoup mieux que d'autres qui ne représentent pas l'Ouest. Dans ce cas-ci, monsieur le Président, nous représentons l'ouest du Canada. J'aimerais avoir l'occasion de dire ce que je pense du développement du transport et des autres secteurs vitaux de l'économie de l'Ouest.

Mon temps de parole est presque écoulé, mais nous aurons le temps de poser des questions. Mes collègues du Nouveau parti démocratique et moi-même avons hâte de questionner le président du Conseil du Trésor et de lui demander des explications sur ce qui nous semble des omissions dans les prévisions budgétaires de 1984-1985.

**M. le Président:** A l'ordre. La présidence propose une période de questions d'une durée à peu près égale à celle de la déclaration du président du Conseil du Trésor. En réponse au député de The Battlefords-Meadow Lake (M. Anguish), les députés qui n'ont pas eu l'occasion de faire des commentaires auront la priorité.

**M. Blenkarn:** Monsieur le Président, j'ai une question pour le président du Conseil du Trésor. Pourrait-il nous expliquer pourquoi aucune somme n'est affectée dans les prévisions budgétaires au cas où les sociétés Canadair et de Havilland, dont le gouvernement est propriétaire, accuseraient un déficit? Le gouvernement pense-t-il vendre assez de jets *Challenger* pour payer les intérêts sur la dette de 1,4 milliard de dollars de Canadair et assez d'avions pour continuer à payer les intérêts sur la dette d'environ 460 millions de la société de Havilland?

**M. Gray:** Monsieur le Président, je crois que le ministre qui répond des deux compagnies a déjà fait savoir qu'elles auront besoin d'une aide financière additionnelle de la part du gouvernement fédéral. Le gouvernement entend faire approuver cette aide par le Parlement dans la version définitive du budget supplémentaire «C», qui sera déposé sous peu, je l'espère, une fois qu'il aura été approuvé par le cabinet.

**M. Blenkarn:** Monsieur le Président, le ministre n'est pas sans savoir que les prévisions budgétaires qu'il a déposées aujourd'hui font état d'un budget supplémentaire «C» totalisant 2,475 milliards de dollars. Quand ce budget supplémentaire «C» sera-t-il déposé? Le ministre est-il d'avis que les crédits prévus dans ce budget supplémentaire «C» vont satisfaire tous les besoins des sociétés Canadair et de Havilland, de sorte qu'il n'y ait pas de crédits prévus à leur intention dans le budget de 1984-1985?

**M. Gray:** Monsieur le Président, je serai en mesure de répondre à cette question lorsque le cabinet aura définitivement établi les postes du budget supplémentaire «C». Je crois savoir que le budget supplémentaire «C» comportera un certain nombre de postes n'intéressant pas seulement les sociétés Canadair et de Havilland. Pour ce qui est de savoir jusqu'à quel point ce budget supplémentaire couvrira les besoins financiers des sociétés Canadair et de Havilland, nous devrons attendre, je crois, que le comité pertinent examine le budget supplémentaire et entende le ministre compétent. A cet égard, j'espère et je compte bien qu'il sera possible de déposer le budget supplémentaire définitif d'ici quelques semaines. Je répète que le cabinet est en train d'étudier la chose.

• (1630)

**M. Skelly:** Monsieur le Président, le budget prévoit que les dépenses au chapitre du Programme d'encouragement du secteur pétrolier, qui étaient en 1982-1983 de l'ordre de 1.808